Ch'Ringand, le Tadorne

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LA BAIE DE SOMME

Juillet 2025 - N°12

Réserve Naturelle BAIE DE SOMME

FAUCHÉES COMME LES BLÉS

Texte : M. Mao

Les prairies de la Réserve Naturelle accueillent nombre d'espèces végétales dont certaines d'intérêt patrimonial. Il est donc nécessaire d'entretenir ces prairies de façon à permettre à ces espèces de se maintenir voire de se développer. Vaches Highland cattle et autres chevaux Henson participent à cette mission en pâturant les prairies mais la tâche est grande et nécessite d'être complétée par une fauche annuelle qui débutera prochainement.

A l'heure où l'intérêt des fauches tardives - c'est-à-dire après le 15 juillet - est souvent mis à l'honneur, jetons un œil sur la gestion des prairies du Parc du Marquenterre. Si les prairies du Parc abritent un grand nombre d'espèces animales, la gestion du site s'adapte également à la présence de nombreuses espèces végétales dont certaines d'intérêt patrimonial (espèces protégées, menacées, rares, ou ayant un intérêt scientifique ou symbolique).

Crédit photos : A. Debeaulieu

Sans gestion, arbres et arbustes se développeraient jusqu'à refermer le milieu, et de nombreuses espèces liées aux milieux dits "ouverts" viendraient à disparaître de ces espaces. Alors qu'une gestion où les fauches seraient systématiquement très tardives (fin d'été / automne) favoriserait, elle, certains cortèges floristiques amenant à une homogénéisation des végétations. Le choix a donc été fait de ne pas faucher toutes les zones au même moment afin de s'adapter aux différents enjeux y compris en faveur de la faune. En effet, certains îlots attendront leur tour patiemment afin de permettre à la faune d'y trouver refuge, de mener à son terme la période de reproduction. De plus, la mosaïque de milieux présents est maintenue par le fait de laisser des zones non fauchées qui ne seront fauchées que l'année suivante. Ce calendrier de fauches est mis en place depuis plusieurs années et apporte des résultats positifs, en accord avec les objectifs de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme.

OYEZ, OYATS ! *PSATHYRELLA* EST LÀ !

Texte : F. Creignou

Présent dans les dunes littorales, ce champignon vit dans une zone inhabituelle et force l'admiration. Petit zoom sur une espèce faisant preuve de résistance.

Crédit photos : F. Creignou

Cela peut paraitre déconcertant. Un milieu naturel aride, venté et proche de la mer qui abrite un champignon. La Psathyrelle des sables ou *Psathyrella ammophila* - Psathyrella du grec ancien évoquant la fragilité, la friabilité et la décrépitude et ammophila de ammos = sable et phileo = aimer – est un champignon de la famille des Psathyrellaceae dont la rencontre se fait principalement au niveau de la dune blanche (premier obstacle net entre la plage et l'arrière-dune). Hygrophane – changeant de couleur ou d'aspect selon l'humidité – il est plutôt de couleur brune et peut être trouvé de manière isolée ou en petites grappes à proximité de l'Oyat des sables (*Ammophila arenaria*) dont il utilise les fragments ligneux pour se développer. Jamais loin de l'Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*) ou encore du Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), ce mycète halonitrophile profite des fientes et de la dégradation de la laisse de mer pour récupérer l'azote nécessaire à sa croissance et détient la particularité de résister aux forts taux de sels apportés par les embruns notamment.

Du haut de ses 8 cm, *Psathyrella ammophila* est visible quasiment toute l'année avec un développement tout de même plus important entre septembre et avril.

La dune blanche est un milieu naturel fragile formant la première barrière terrestre contre les assauts de la marée. De plus, c'est un biotope riche et précieux pour de nombreuses espèces. Il est donc primordial de ne pas piétiner cet espace afin de préserver sa faune, sa flore et son rôle protecteur. Non comestible ou en tous cas insignifiant gustativement, ce Psathyrelle se dévore avec les yeux !

Crédit photo : F. Creignou

SUIVI DES CHAUVES-SOURIS AU PARC DU MARQUENTERRE

Texte : R. Barry

Cet été, la maternité de Pipistrelle commune hébergée dans les bâtiments d'accueil du Parc du Marquenterre est à nouveau comptée par Picardie Nature et le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard (SMBSGLP).

La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est une petite chauve-souris anthropophile fréquemment présente dans les constructions humaines. L'été, les femelles se regroupent dans **des gîtes de maternité** (combles, toitures, bardages, murs, cloisons) pour mettre bas leur **unique petit** et les élever ensemble. Au Parc du Marquenterre, elles sont plus d'une centaine à être hébergées dans la toiture des bâtiments d'accueil. Leur effectif est suivi depuis plusieurs années par l'association Picardie Nature et les équipes du gestionnaire de la Réserve Naturelle (Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard).

Crédit photos : S. Declercq

Deux individus de Pipistrelle commune

Bâtiment d'accueil du Parc du Marquenterre

En 2024, le Parc du Marquenterre a eu besoin de rénover la toiture vétuste des bâtiments d'accueil. Comme toutes les espèces de chauves-souris en France, la Pipistrelle commune est **protégée par la loi**. Son gîte l'est donc également et ne peut être détruit ou altéré sans autorisation. Le Syndicat Mixte a fait appel à Picardie Nature pour constituer un **dossier de demande de dérogation** et mettre en place une série de mesures pour **éviter, réduire et compenser** l'impact des travaux.

Les travaux ont été **décalés à l'automne 2024**, période de moindre impact pour l'espèce. La dépose douce de l'ancienne toiture a été faite **en présence de chiroptérologues** pour prendre en charge d'éventuels individus restant cachés dans la toiture. La nouvelle toiture a été reposée de manière à **conserver les espaces et les accès** utilisés par les chauves-souris. Un nouveau bardage a également été construit sue l'un des pignons pour augmenter la capacité d'accueil du bâtiment.

Le **suivi écologique** de la maternité a été mené par Picardie Nature et le SMBSGLP à l'été 2024 pour réaliser un état des lieux le plus précis possible des effectifs avant travaux (quatre suivis avec une dizaine d'observateurs). Les comptages sont renouvelés en 2025 pour vérifier le retour des chauves-souris après les travaux.

Profitant de cette opportunité d'inspecter l'intérieur d'un gîte, une **étude thermo-hygrométrique** a été lancée. Grâce au financement du Fond Vert, douze sondes ont été posées pour mesurer les conditions de température et d'humidité de la toiture en différents endroits. Une comparaison avant et après travaux corrélée aux suivis des effectifs permettra d'approfondir les connaissances sur l'écologie de l'espèce et mieux saisir ses préférences.

Crédit photos : L. Hue

Dépose douce de la toiture en présence de chiroptérologues

Fin mai 2025, lors du premier comptage post-travaux, les pipistrelles étaient bien de retour dans leur gîte rénové avec un premier effectif de 184 individus. Trois autres comptages sont prévus au cours de la saison. Si vous souhaitez participer aux prochains comptages, n'hésitez pas à contacter Picardie Nature à l'adresse **robin.barry@picardie-nature.org**.

Date	Nombre d'observateurs	Effectifs
14 juin 2022	3	77
20 juil. 2023	5	57
27 mai 2024	12	122
11 juin 2024	7	163
26 juin 2024	11	168
5 juil. 2024	10	164
Automne 2024 : Travaux de la toiture		
22 mai 2025	14	184

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
AGENCE eau seine NORMANDIE
FRANCE NATION VERTE Agir · Mobiliser · Accélérer
Actions du projet de conservation in situ de chauves-souris et de réduction des pressions sur des sites
Financement grâce au fonds vert
SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

LANCEMENT DU PROJET LIFE ADAPTO + SUR LE SITE DU MARQUENTERRE

Texte : M. Pasquesoone

Depuis 50 ans, le Conservatoire du Littoral joue un rôle central dans la préservation et la valorisation des espaces naturels littoraux français. Cette mission l'amène à affronter les enjeux complexes de gestion de la bande côtière et de ses risques, dépassant ainsi son rôle initial de sauvegarde des paysages et des patrimoines naturels et culturels. Fort de ses expérimentations et apprentissages issus de ses précédents projets (Interreg LiCCo2011-2014, Life Adapto 2017-2022) et accompagné d'un consortium de partenaires, le Conservatoire du Littoral lance le projet Life Adapto+ (https://lifeadaptoplus.eu/) qui durera jusqu'en 2029.

Le projet est lancé !

Le 29 avril 2025 a eu lieu le lancement local du projet sur le site du Marquenterre. En présence notamment du Préfet de la Somme, de la Présidente du Département, des élus de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont et des partenaires locaux, une visite commentée du site a été organisée pour expliquer ses principaux enjeux et la méthodologie envisagée.

Crédit illustration : Conservatoire du Littoral

Quel est l'objectif du projet ?

Après avoir prouvé que la gestion souple de la bande côtière était possible pour concilier adaptation aux aléas côtiers et préservation des écosystèmes, le Conservatoire du Littoral cherche à généraliser cette approche et à diffuser les outils et méthodes d'ingénierie plus largement.

Crédit photo : Raquel Da Cruz - Conservatoire du Littoral

Quelle est la méthode ?

Auprès de 15 nouveaux sites à l'échelle nationale, le projet Life Adapto+ dynamisera les initiatives existantes des territoires avec les partenaires locaux. A partir d'une approche transversale et multidisciplinaire basée notamment sur l'approche paysagère, la modélisation et la participation citoyenne, le projet Life Adapto+ étudiera les différentes trajectoires d'adaptation possibles à plusieurs horizons de temps, du court-terme au long terme. Un des enjeux sera d'estimer les impacts de ces scénarios sur les habitats présents et les biodiversités associées et sur les usages socio-économiques actuels et futurs des sites pour esquisser une trajectoire acceptée par les élus, usagers et habitants des sites.

Quel est le lien avec la Réserve Naturelle Baie de Somme ?

Le site du Parc du Marquenterre, situé dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, est un site ornithologique de renommée européenne qui attire chaque année en moyenne 170 000 visiteurs. Espace conquis sur la mer dans les années 1950 et autrefois utilisé pour la culture de tulipes et de jacinthes, il est aujourd'hui formé par des marais, des dunes, des prairies et des roselières.

Avec l'accélération des effets du réchauffement climatique, le site est aujourd'hui vulnérable à une montée des eaux, à des assèchements des zones humides et à une rupture de digue lors des tempêtes. La mise en œuvre de l'approche du projet Life Adapto+ permettra de faire émerger des réflexions et des outils d'aide à la décision dans une perspective d'évolution de la configuration et de la gestion de ce site à partir des solutions fondées sur la nature. Ces évolutions devront concilier les différents usages du site en harmonie dont les activités socio-économiques, les activités primaires comme la pêche à pied ainsi que le maintien de l'attractivité de cet espace naturel. Ces études contribueront au projet du « Grand Marquenterre » dont le but est d'étendre le rayonnement au-delà de ses limites actuelles avec un projet de maison du littoral qui améliorera les capacités d'accueil du public.

Crédit photos : Raquel Da Cruz - Conservatoire du Littoral

"Je m'appelle Martin Pasquesoone et j'ai été recruté jusque 2029 pour animer au sein de la Délégation Manche-Mer-du-Nord du Conservatoire du Littoral le projet Life Adapto+. Ingénieur polytechnicien de formation, j'ai travaillé 3 ans dans la prévention des inondations dans le Boulonnais avant de rejoindre le Conservatoire du Littoral en décembre 2024."

Contact : Martin Pasquesoone – m.pasquesoone@conservatoire-du-littoral.fr
Pour en savoir plus sur le Life Adapto+ : https://lifeadaptoplus.eu/
Pour s'inscrire à la newsletter et recevoir des actualités sur le projet : https://lifeadaptoplus.eu/newsletter/

PARC NATUREL MARIN : DEUX CHARTES POUR L'OBSERVATION DES PHOQUES

Texte : S. Bigot et L. Hazelart

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale travaille depuis plusieurs années à concilier les activités de découverte de l'environnement marin avec la préservation des deux espèces de phoques présentes dans ses estuaires. C'est ainsi que deux chartes sont nées de cette volonté : la charte du partenaire « engagé pour la nature » et la charte Natura 2000 dite « Warsmann ». Elles ont le même objectif, mais diffèrent sur leurs modalités d'engagement et leur portée réglementaire.

Une charte de bonnes pratiques : la charte « engagé pour la nature »

Le Parc naturel marin, en concertation avec des partenaires et des prestataires de sorties en mer (canoë, kayak, pirogues ou bateaux motorisés) ou à terre (guides nature) a mis en place, depuis 2023, une charte de bonnes pratiques pour lutter contre le dérangement des phoques et accompagner les partenaires pour une observation responsable de la faune sauvage.

En adhérant volontairement à la charte du Parc et au dispositif « engagé pour la nature » porté par l'OFB, le professionnel annonce qu'il s'engage pour la biodiversité.

Le parc marin anime ce réseau et met à la disposition des signataires plusieurs outils pour valoriser leur engagement : des flyers de communication, des sessions de formations sur la connaissance du milieu marin, une carte interactive sur le site internet du Parc. Les prestataires s'engagent de leur côté à respecter la distance d'approche des phoques préconisée par le Parc, à sensibiliser au dérangement des espèces et à la biodiversité locale ou encore à faire respecter à leur clientèle la tenue des chiens en laisse.

A ce jour, la charte des bonnes pratiques compte 12 signataires qui exercent en baie de Somme mais également en baie d'Authie et baie de Canche. La liste entière est disponible sur le site internet du Parc marin.

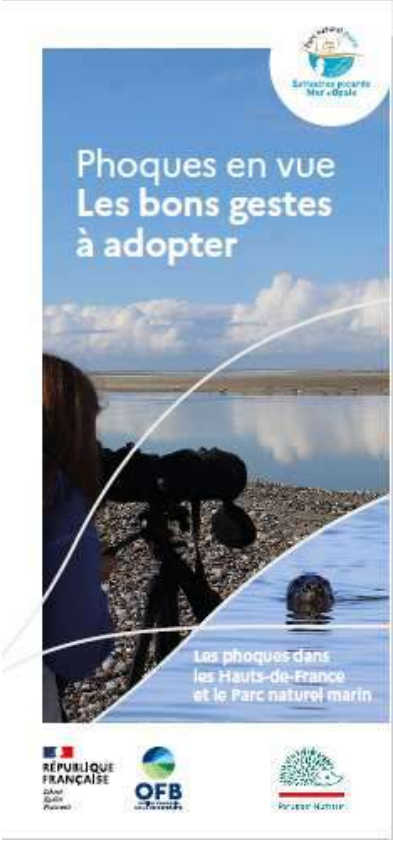

Crédit photo : B. Guichard

Une charte Natura 2000 : la charte dite « Warsmann »

En 2025, le Parc naturel marin a également été mandaté par les services de l'Etat pour mettre en place une charte dite « Warsmann » relative à l'activité commerciale de découverte de l'environnement marin à bord de moyens nautiques motorisés. En effet, depuis 2020, les activités de loisirs dans la Baie de Somme ont connu un développement croissant avec notamment des prestations de sorties de découverte et d'observation de l'environnement marin et en particulier des phoques. Des constats de potentiels dérangements occasionnés par l'activité commerciale à bord d'embarcations rapides à moteur ont été faits. Les sites de la Baie de Somme et de la Baie d'Authie étant des sites classés Natura 2000, la préfecture maritime de la Manche Mer du Nord a souhaité mettre en application l'article R414-29 du Code de l'Environnement et donc conditionner le maintien de l'activité concernée par la réalisation d'une évaluation d'incidence Natura 2000 (avec un coût financier à la charge des opérateurs). Le mandat a donc été confié au Parc naturel marin, avec l'appui de la DML 62/80, pour élaborer une charte Natura 2000 dite « Warsmann » à laquelle l'adhésion et donc la signature dispense de la réalisation d'une telle évaluation. Ainsi, en signant ce dispositif règlementaire, les opérateurs s'engagent à respecter certaines préconisations afin d'éviter le dérangement de ces animaux (notamment la distance, la vitesse et le bruit).

Cette charte a été élaborée en concertation avec les opérateurs concernés et a été validée par le conseil de gestion du Parc naturel marin le 27 février dernier.

L'entièreté des opérateurs présents en baie de Somme et baie d'Authie ont signé cette charte le 6 mai 2025 au Cap Hornu.

Crédit photo : F. Goudeau. Signature de la charte Warsmann le 6 mai 2025

Qu'est-ce que le dérangement?

C'est l'interaction entre l'animal et un humain, un chien, un drone, un fat bike, un cheval ou toute autre activité qui va entrainer un changement du comportement de l'animal tel que la fuite. Il est accentué par l'augmentation des activités de découverte et d'observation du littoral, et peut avoir des conséquences désastreuses sur les colonies.

Plus d'informations sur le site internet du Parc naturel marin : www.parc-marin-epmo.fr ou sur la page Facebook Parc naturel marin EPMO

8 PATTES DE PLUS À LA RÉSERVE

Texte : M. Outurquin

En 2022, l'équipe de la Réserve s'est étoffée de deux nouveaux collègues à 4 pattes. Depuis, Uliack de Henson et Brise de Bonemarre participent à différentes missions. Faisons les présentations.

Brise est une jument de 14 ans, qui appartient aux espaces équestres Henson.
Née dans l'élevage de Bonemarre avant d'arriver aux espaces équestres, elle a fait un peu de polocrosse avec son ancienne propriétaire. Fille de Louroz de Touvent et Kalie de Touvent (pour les connaisseurs de la race), elle fait aujourd'hui partie des chevaux que vous pouvez retrouver en balade aux espaces équestres.
Petite jument au grand cœur d'1m50 arborant une magnifique robe isabelle dans les tons assez foncés, elle emmène sur son dos du cavalier débutant au cavalier le plus expérimenté.
Elle possède un tempérament très calme, ce qui nous permet de l'emmener sur toutes nos missions : police, sensibilisation ou encore suivis naturalistes.

Crédit photo : M. Outurquin

Crédit photo : M. Outurquin

Son compère, **Uliack de Henson**, hongre de 17 ans, appartient à Mélanie, garde technicienne sur la Réserve.
Né aux espaces équestres Henson de Giovanese de Henson et Vestale III, il sera le dernier poulain de celle-ci.
Il a commencé comme cheval de balade aux Espaces Equestres, avant d'être acheté par notre garde.
Ensemble ils feront quelques concours d'obstacle à petit niveau, puis se spécialiseront sur l'endurance où ils traîneront les sabots un peu partout, jusqu'à aller représenter le henson sur l'endurance du Mont st Michel. Il se qualifiera sur une épreuve de 60 km pour sa fin de carrière en endurance.
Uliack est aussi labellisé loisirs par l'IFCE (Institut Français du cheval et de l'Equitation - anciens haras nationaux) avec une mention sélection.
Ce label, est un label qualité dans un secteur non-compétitif qui témoigne des qualités physiques et comportementales de l'équidé adapté à une utilisation en loisir ou sport amateur : caractère confiant, peu émotif, coopératif - allures suffisamment souples, étendues et équilibrées - aspect général qui révèle une certaine solidité et un minimum d'harmonie.
Il se révèle plus joueur que Brise, mais sans faillir à son devoir dans toutes les missions de la Réserve également.

Crédit photo : F. Goudeau

Tous deux sont friands de caresses et adorent le contact avec le public. N'hésitez donc pas à venir les saluer et échanger quelques mots avec leurs cavaliers

LITTLE FIVE, ÉPISODE N°1 : LE LION DU MARQUENTERRE

Texte : C. Carbonnier

*Lion, Léopard, Rhinocéros, Éléphant, Buffle : peut-être rêvez-vous de capturer dans vos jumelles l'un de ces grands mammifères composant le mythique "**Big Five**", imaginé par Ernest Hemingway dans son récit Les Vertes Collines d'Afrique paru en 1935...*
*Bonne nouvelle : nul besoin d'embarquer pour le Parc du Serengeti ou le Kruger ! Venez plutôt explorer les dunes du Marquenterre, car c'est ici, lovés au cœur de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, que sommeillent des merveilles insoupçonnées de la nature. Aucun trophée à récolter, sinon le plaisir d'observer - ou, à la rigueur, de photographier - cette faune subtile qui se dérobe à nos yeux... ou qu'on ne regarde que trop peu. **Alors, prêts pour un safari au ras du sol** ?*

Crédit photo : C. Carbonnier

Le Lion de cristal

Notre périple débute au crépuscule, dans les frondaisons des saules. C'est là, à l'heure où chante le rossignol, qu'un formidable prédateur se met en chasse... Il navigue à vue dans la végétation, se servant de son instinct millénaire pour détecter l'objet de sa quête. Soudain, ses **yeux d'or** se braquent sur sa proie : dans quelques instants, c'est certain, ses mâchoires puissantes se refermeront sur elle !
Point de crinière couleur savane ni de muscles saillants ici mais, tout au contraire, un corps frêle, vert d'eau, parsemé de taches noires, à peine caché sous le toit immense de ses ailes hyalines si délicatement nervurées : voici le **Lion des Pucerons** (*Chrysopa perla*). Sur le sommet de sa tête, un anneau ébène dessine une couronne rappelant sa lignée princière : le lion n'est-il pas le roi des animaux ?
Mesurant à peine plus d'un centimètre, pour une envergure atteignant le triple, il appartient à l'ordre des **Névroptères**, un groupe qui rassemble d'étranges insectes possédant deux paires d'ailes membraneuses de taille égale, décorées de multiples nervures, comme les ascalaphes, les mantispes et les fourmilions. Celui-ci porte de longues antennes filiformes, plantées entre ses yeux aux reflets d'ambre. C'est d'ailleurs ce regard de braise qui a inspiré son nom de famille - les **Chrysopidae** -, khrusôpós signifiant "oeil d'or" en grec ancien.

Crédit photo : C. Carbonnier

Majesté en danger

Mais une si belle parure n'est pas nécessairement un atout : et voici notre monarque qui se déplace d'un vol incertain, maladroit - empêtré, osons le dire ! - dans les bois, les jardins et les prairies où s'étend son royaume... Une gaucherie qui en fait une proie de luxe pour les oiseaux et les chauves-souris, toujours prompts à décapiter les souverains alléchants ! Or le Lion n'a ni crocs, ni griffes pour se défendre, seulement une **glande répugnatoire** exhalant une odeur peu ragoûtante, censée couper l'appétit des gourmands.
Toutefois, que les plaisantins prennent garde, car notre roi a l'ouïe fine : à tel point qu'il est capable de détecter les ultrasons émis par les chiroptères, son pire cauchemar. Sitôt qu'il perçoit la rumeur des pipistrelles, il bloque ses ailes, par un fabuleux **réflexe d'immobilisation**, puis tombe en chute libre et disparaît dans la nuit...!

Crédit photo : C. Carbonnier

Amours léonines

Le mois de mai est arrivé, puis viendra l'été : il est grand temps d'assurer sa descendance. Tel un rugissement lancé sous le ciel étoilé, notre Lion émet un **chant de cour** retentissant. Du bout de son abdomen vibrant d'excitation, il frappe un support, et exécute alors une série rythmée de tambourinages, dans une langue qui n'appartient qu'à lui. Tout à coup, une princesse aux yeux d'or fait son apparition, attirée par cette partition palpitante et syncopée, prélude à une parade nuptiale où les ailes frissonnent et les antennes s'effleurent… Jusqu'à l'accouplement. Une fois fécondée, la lionne devenue reine s'affaire : elle pond des **œufs elliptiques**, isolément, dans la végétation. Chacun est suspendu à un mince pédicelle, sorte de filament flexible si ténu qu'on ne le voit pas, ce qui donne l'impression que l'œuf flotte dans les airs, comme en apesanteur… Elle en pondra entre 20 et 40 par jour, jusqu'à sa mort prochaine, offrant ainsi l'opportunité à 1000 petits princes de perpétuer la noble lignée.

La part du lionceau

Et que ses rejetons seront voraces ! Si les adultes agrémentent leurs repas de quelques délices sucrés - miellats, nectars, pollen - les larves sont, quant à elles, de véritables **petites carnassières**, qui se nourrissent exclusivement de minuscules arthropodes au corps mou, comme les pucerons et les acariens. Leurs parents leur ont légué de puissantes mandibules qui leur permettent, en toute autonomie, de saisir et dévorer leurs proies.

Elles en engloutiront entre 200 et 500 au cours de leur développement, qui durera une quinzaine de jours. Un nombre qui les élève au rang d'alliées du jardinier : à l'instar des coccinelles, elles sont devenues chez les humains des agents prodigieux en matière de **lutte biologique**, remplaçant les insecticides chimiques, poisons de notre environnement et ciguë de nos vies…

Le roi est mort, vive le roi !

Quand l'heure sera venue, les larves se tisseront un **cocon de soie** suspendu à la végétation, dans lequel elles se nymphoseront, gardant pour elles-mêmes le secret de cette métamorphose.

Fin août sonne la fin du règne pour notre souverain. En effet, chez cette Chrysope, les adultes n'hivernent pas : tous les imagos s'éteindront en même temps que l'été, contrairement à certaines de leurs cousines plus chanceuses, qui passent la mauvaise saison à l'abri d'un tas de bois, d'un trou d'arbre ou, plus modestement, d'une feuille morte délicatement enroulée sur leur corps gracile. Il faudra donc compter sur la future génération de lionceaux, alors en dormance, pour voir régner encore, dès le printemps prochain, le Lion des Pucerons.

Crédit photo : C. Carbonnier

Pour découvrir la suite de ce **"Little Five" made in Marquenterre**, rendez-vous sur le blog du Parc du Marquenterre… En attendant, bons safaris à tous au pays des minuscules !

REGARDONS LES PLASTIQUES À LA LOUPE

Texte : M. Mao

Chaque année, on estime que 8 millions de tonnes de déchets plastiques sont déversées dans l'océan et que 80% des déchets plastiques en mer sont d'origine terrestre. Pour mieux comprendre l'état de cette pollution et son origine, la fondation Tara Océan a lancé en 2020 une opération de sciences participatives appelée Plastique à la loupe à laquelle participe l'Aire Marine Educative (AME) du collège Jacques Prévert de Nouvion depuis 2022. Zoom sur les résultats obtenus sur la Réserve Naturelle par les élèves de 4ème.

L'AME du collège de Nouvion est située au cœur de la Réserve Naturelle et a été logiquement choisie par la classe comme étant leur aire d'étude dans le cadre du programme Plastique à la loupe. Les élèves y ont récolté l'ensemble des déchets présents en surface. Macrodéchets (taille supérieure à 25 mm), mésoplastiques (5 à 25 mm) et micro-plastiques (1 à 5 mm), tout y est passé. Les informations sur la quantité et la morphologie des déchets ramassés ont ensuite été consignées dans une base de données et des échantillons envoyés vers des laboratoires afin de déterminer leur composition chimique.

Macrodéchets	2022	2023	2024
Déchets pour 100m	468	182	184
Poids déchets/100m (kg)	4,896	1,658	18,30
Volume déchets/100m (L)	16	12	50
Part des plastiques	83%	97%	81%

Méso et micro-plastiques	2022	2023	2024
Plastiques (1-25mm pour 100m)	11 600	7 466	4 133
Mésoplastiques pour 100m	2 467	4 333	2 000
Microplastqiues pour 100m	9 133	3 133	2 133

Si le recul n'est pas suffisant pour répondre aux questions sur l'origine des déchets retrouvés sur le site, cette étude permet toutefois de confirmer certaines tendances nationales. Il apparaît notamment clairement que parmi les macrodéchets récoltés, les plastiques sont bien plus représentés que les autres déchets.

De plus, il est important de noter que le nombre de méso et micro-plastiques présents sur nos plages est bien plus important que le nombre de macrodéchets qui ne sont finalement que la face émergée de l'iceberg. C'est un constat qui aura également pu être fait par les participants aux opérations Hauts-de-France Propres et autres ramassages de déchets sur le littoral de la Réserve.

Ceci pourrait s'expliquer par les ramassages ponctuels, réalisés par des promeneurs notamment qui ont tendance à ramener vers les bacs à marée les grosses pièces jonchant leur chemin, plus que les micro-plastiques nécessitant en général la réalisation d'un ramassage spécifique. Il est aussi important de noter que les grosses pièces de plastiques vont se fragmenter au cours de leur vie passant de macro-déchet à méso puis micro-déchet.

L'opération Plastique à la loupe permet de compléter les suivis réalisés par l'équipe de la Réserve dans le cadre du protocole OSPAR/DCSMM qui a été évoqué dans la lettre n°10.

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

Texte : M. Mao

Vous souhaitez participer à la préservation de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, à l'amélioration des connaissances, découvrir les missions des agents de façon ponctuelle ou régulière? Rejoignez nous lors des opérations suivantes.

- 22/07 : Elimination d'une espèce exotique envahissante (coupe, arrachage et extraction) : *Rosa rugosa* / matinée
- 27/08 : Démontage des exclos anticipatifs de protection des gravelots / toute la journée
- 23/09 : Sciences participatives : ramassage et tri de déchets selon le protocole OSPAR / toute la journée
- 26/09 : Entretien de la roselière de l'Anse Bidard (coupe et extraction) / toute la journée
- 13/10 : Démontage de clôtures dans l'Anse Bidard / toute la journée
- 25/11 : Ramassage de déchets et prospection blanchon / toute la journée
- 09/12 : Remise en état de la ganivelle et du point de vue du sentier des Bergers / toute la journée

Renseignements et inscription (obligatoire) par mail : reservenaturelle@baiedesomme.fr
Chantiers nécessitant une bonne condition physique.

INFOS À PICORER

Texte : M. Mao

Réglementation cueillette

Sur l'ensemble du littoral la cueillette des végétaux marins est réglementée. Au sein de la Réserve Naturelle Nationale Baie de Somme, seule la cueillette de la **Salicorne** est autorisée du **2 juin 2025 au 31 août 2025** selon la réglementation en vigueur. L'arrachage des végétaux est interdit. Quantité maximale : 500g par jour et par personne. Le couteau est le seul outil autorisé pour la pêche de loisir.
Attention! La réglementation est susceptible d'évoluer. Veillez à toujours vérifier la réglementation en vigueur sur le site du CRPMEM Hauts-de-France.

Partenariat entre Parc naturel marin et Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

Début mai, ces deux acteurs majeurs de la préservation des écosystèmes littoraux ont signé deux nouvelles conventions visant à assurer une gestion optimale et partagée de l'interface terre-mer. Plus d'informations ICI.

Evénements à venir

Samedi 4 octobre - 14h à 16h - A la rencontre du gestionnaire : Venez à la rencontre des agents de la Réserve et échanger sur la gestion du site lors d'une sortie nature (inscription: marionmao@baiedesomme.fr). D'autres rencontres sont prévues pour découvrir la gestion des sites gérés par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard. Programme complet ICI.

Enquête de satisfaction

Afin de permettre à chacun de donner son avis sur cette lettre d'information, une courte enquête sera prochainement envoyée aux destinataires de celle-ci par mail. L'enquête sera également disponible en ligne sur le site du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et le blog marquenterrenature.

Des sujets que vous souhaiteriez voir traités dans cette lettre? N'hésitez pas à transmettre vos idées à marionmao@baiedesomme.fr